

Le Bénin pouvait t-il se développer entre 1960 et aujourd'hui ? Une analyse comparative de son stock de capital humain et de son système éducatif

Venant C. QUENUM

*Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)
Université d'Abomey-Calavi (UAC)
Email: venantq@yahoo.fr*

Résumé : Les pays asiatiques comme la Corée du Sud (République de Corée), Taïwan, Singapour, avaient, dans les années 60, un niveau de revenu par habitant comparable à celui de certains pays de l'UEMOA dont le Bénin. Mais au bout de trois décennies à peine, un écart énorme est apparu entre ces pays d'Asie et le Bénin. Nous avons, dans une approche comparative, cherché à voir si le Bénin depuis 1960 s'est doté des ressources humaines et d'un système éducatif indispensables pour son développement. La conclusion, au regard de son stock de capital humain en 1960, des infrastructures éducatives, du rythme de formation dans tous les niveaux du système éducatif, est que le Bénin ne pouvait prétendre à l'horizon 2011, à une émergence économique. Les données actuelles sur les niveaux de scolarisation dans les différents ordres d'enseignement et les choix stratégiques dans le domaine éducatif ne nous rendent pas non plus optimiste pour un décollage économique dans les 03 prochaines décennies.

Mots clés : Bénin, capital humain, analyse comparative, système éducatif
Classification J.E.L. : A21, I21, I22, O4, O55

Could Benin be developed between 1960 and today? A comparative analysis of the stock of human capital and education system

Abstract: Asian countries like South Korea (Republic of Korea), Taiwan, Singapore, had in the 60s, a level of per capita income comparable to that of some WAEMU countries such as Benin... But after three decades, a huge gap appeared between Asian countries and Benin. We have, in a comparative approach, looking to see whether Benin since 1960 has developed human resources and education system that are suitable for development. The conclusion, following its human capital stock in 1960, education infrastructure, the education training, is that, Benin could not claim for 2011, an economic emergence. Current data and strategic choices in education don't make us optimistic.

Keywords: Benin, human capital, comparative analysis, educational system
J.E.L. Classification: A21, I21, I22, O4, O55

1. Introduction

L'objectif de cet article est d'utiliser une approche comparative pour répondre à la question centrale de notre étude qui est de savoir si le Bénin pouvait se développer entre 1960 et aujourd'hui. L'analyse se base sur le déterminant le plus important de la croissance économique et du développement : le capital humain et son accumulation à travers le système éducatif. La comparaison s'effectue principalement entre le Bénin devenu indépendant en 1960, la Corée du Sud et le Singapour, deux pays asiatiques, devenus indépendants respectivement 1945 et 1965. Ces pays asiatiques avaient, dans les années 60, les mêmes niveaux de développement que la plupart des pays de l'UEMOA dont le Bénin (Banque Mondiale 1993, Mingat, 1997). Alors que ces pays asiatiques se sont développés, le Bénin comme les autres pays de l'UEMOA se sont paupérisés. Pour expliquer cette évolution divergente, nous faisons l'hypothèse que le Bénin n'avait pas, à son accession à la souveraineté internationale, le potentiel humain et le système éducatif nécessaire pour assurer son développement dans l'intervalle d'une cinquantaine d'années. En effet, en 1960, le Bénin avait environ 2,2 millions d'habitants, Singapour, avec ses 1,4 millions d'habitants, était donc largement moins peuplé. La Corée du Sud, par contre, avec près de 25 millions d'habitants en 1960, était comparable en terme de population à l'ensemble des pays de l'UEMOA qui comptaient à cette même époque, 28 millions d'habitants environ. Avec ses 115762 km² de superficie, le Bénin fait une fois et demie la Corée du Sud (99274 km²) et 179 fois Singapour (647,8 km²). Il en découle des densités de population sans commune mesure entre ces pays. La densité en 1960 de la Corée du Sud était de 251 habitants au km² et de 2232 habitants au km² à Singapour alors que le Bénin pour sa part n'avait qu'une densité de 19,3 habitants au km², soit 116 fois moins que Singapour et 13 fois moins que la Corée (Quenum, 2010). Ce déséquilibre de concentration de population est un élément très important dont il faut tenir compte dans la capacité des Etats à pouvoir mettre en valeur leur territoire et à délivrer les différents services publics aux populations sur toute l'étendue de leur territoire.

La création des premières écoles primaires au Bénin remonte au milieu du XIX^{ème} siècle (1862), en Corée du Sud et à Singapour, elle date du XIII^{ème} siècle. La première université date de 1970 au Bénin, et du XIX^{ème} siècle dans les deux pays asiatiques (1885 en Corée). Les politiques éducatives (mode de financement, qualité, contenu des formations, etc.) respectives ont été très différentes ; on comprend aisément les différences de dotation en ressources humaines à l'indépendance de chacun de ces pays, puis l'accumulation du capital humain par les uns et les autres après (Mialaret et Vial, 1981)

La Corée du Sud et le Singapour avaient dans les années 60 un niveau de revenu par habitant comparable à celui du Bénin. Selon les données de Mankiw, Romer et Weil, 1992, le PIB/adulte de la Corée était de 1285 \$, celui de Singapour 2793 \$ celui du Bénin étaient de 1116 \$ en 1960. Mais au bout de trois décennies à peine,

un écart énorme est apparu entre les pays d'Asie et le Bénin. Au titre des éléments souvent donnés pour expliquer les évolutions divergentes opérées dans ses deux parties du monde, nous pouvons retenir le passé colonial, la différence de mentalité et de culture, la qualité et l'extension des systèmes éducatifs, les types de régime politique, le type de système économique, le commerce, la démographie, la différence de climat, etc. Beaucoup de travaux ont par exemple mis l'accent sur les efforts en matière d'éducation et de formation. Dans son article sur l'Afrique face à l'économie fondée sur la connaissance, Aubert (2005) montre que la différence entre un pays comme le Ghana et la Corée, est due à près de deux tiers à la production de connaissance et un tiers aux différences entre capital physique et capital humain. Nous allons, dans les sections suivantes, revenir uniquement sur les aspects de capital humain qui peut expliquer, en grande partie, cette évolution divergente. La suite de l'article est structurée en trois sections. La section suivante présente l'analyse comparative de la qualité et de la quantité des ressources humaines entre les pays (section 2). La section 3 traite de la fuite des cerveaux. Le travail s'achève par une conclusion (section 4).

2. Analyse comparative des ressources humaines

Lorsqu'on met de côté les arguments de quantité de capital physique et de ressources financières, l'autre élément qui est supposé avoir joué un rôle exceptionnel dans la croissance des pays asiatiques est la qualité de leurs ressources humaines. Mais, il est bien connu qu'il ne suffit pas d'avoir des hommes biens formés, faudrait-il qu'ils jouissent d'une bonne santé physique et mentale pour être en mesure de valoriser leur savoir et savoir faire.

2.1. Comparaison de la qualité des ressources humaines

En un demi-siècle, les deux groupes de pays ont amélioré l'espérance de vie de leur population de 25% en moyenne. L'espérance de vie est ainsi passée de 37 ans à 54,3 ans au Bénin pendant qu'en Corée du Sud elle passait de 54 ans à 77 ans et de 64 à 78,8 ans à Singapour. On remarque que, malgré ses efforts, le Bénin vient à peine d'atteindre le niveau d'espérance de vie auquel se trouvaient les pays asiatiques en 1960 (cf. tableau 1). Dans l'hypothèse que cet indicateur est révélateur de l'état de santé global de la population, il s'ensuit que la qualité physique et la durée d'employabilité des ressources humaines du Bénin est sérieusement amoindries par ce faible niveau d'espérance de vie. En conséquence, la production du pays s'en trouve profondément affectée. Au titre des facteurs explicatifs de ce faible niveau de la qualité et de l'espérance de vie de la population béninoise, la prévalence de certaines maladies endémiques qui, par ricochet, impactent sérieusement la production. C'est le cas du paludisme qui sévit au Bénin et, est source d'indisponibilité ou d'arrêt de travail voire de décès d'innombrables personnes (27,2% des enfants de 0-5 ans). Cette situation plombe doublement la croissance économique. D'une part, le paludisme nuit à la croissance par l'invalidité temporaire mais récurrente qu'il entraîne pour les personnes atteintes et

d'autre part, le coût du traitement. Ce qui n'est pas le cas dans les deux pays asiatiques.

Tableau 1. Quelques Indicateurs socio-sanitaires

Indicateurs	Corée du Sud	Singapour	Bénin
Espérance de vie 1960	54	64	37
Espérance de vie 2004	77	78,7	54,3
dépenses publiques de santé % PIB 1990	2,6	1,3	1,6
dépenses publiques de santé % PIB 2004	2,8	1,6	1,9
Décès d'enfants - 5 ans par paludisme % 2002	0	0	27,2
Médecins par 10.000 habitants 2004	157	140	4
Population ayant accès à des soins de santé convenables (%) 1990	100	100	12
Population ayant accès à des soins de santé convenables (%) 2004	100	100	33

Source : BM, 2003 ; PNUD, 2006

Qu'est ce qui dans le domaine éducatif peut permettre d'expliquer l'évolution divergente de la qualité et de la quantité des ressources humaines qui ont permis le « miracle économique » en Corée et à Singapour contrairement à ce qui s'est passé au Bénin ?

2.2. Comparaison des systèmes éducatifs

C'est la politique éducative et de formation menée par les pays comme la Corée et Singapour, qui selon nombre d'études (Banque Mondiale, 1993 ; Mingat, 1997 ; etc.) serait l'une des causes fondamentales de leur "miracle économique". Pour Mingat (1997), c'est l'enseignement primaire qui a joué le rôle primordial dans l'explication du succès des pays asiatiques. Il souligne la priorité accordée par ces pays à l'enseignement primaire universel et de bonne qualité. Car, affirme t-il, les pays qui ont réussi en Asie se distinguent essentiellement des autres sur la base de l'effort initial qu'ils avaient placé dans l'enseignement primaire. Cet effort initial était important puisque plus de 90% des enfants allaient à l'école primaire dans ces pays en 1960. Progressivement, ces caractéristiques de la scolarisation primaire, à savoir la gratuité, l'universalité et le haut niveau de qualité, ont été étendues à l'enseignement secondaire de premier cycle, créant ainsi un fort bloc d'enseignement de base. Pour la Banque Mondiale aussi, c'est dans une large mesure, en plus de l'investissement privé domestique, la rapide croissance du capital humain qui est le principal moteur de la croissance dans les pays asiatiques. Ceci a été possible selon elle, grâce à une concentration des dépenses d'éducation sur l'enseignement primaire, dans un premier temps par l'éducation primaire universelle, puis par l'accroissement de l'offre d'éducation secondaire. En parallèle, les fonds publics limités orientés vers l'éducation post-secondaire sont focalisés sur les compétences techniques. Nous nous proposons ici de revisiter ces conclusions, au regard de l'histoire de chaque pays et de sa dotation initiale en

capital humain, et du rythme auquel ils en ont accumulé dans chaque niveau d'étude.

2.2.1. Dotation initiale pour la création de capital humain

Pour apprécier la capacité des systèmes éducatifs de chacun des pays et leur production de ressources humaines au cours de cette période, il est important de savoir quel a été leur héritage respectif au moment de leur accession à l'indépendance. Ceci nous permettra d'évaluer leur différence de dotation initiale en capital humain et infrastructures éducatives dans les années 60.

La Banque Mondiale (1993) reconnaît que le niveau du capital humain était déjà supérieur en Asie comparativement aux autres pays en développement. En effet, au début des années 60, le taux de scolarisation primaire dans les pays de l'UEMOA par exemple, avoisinait à peine 24% et de 26% au Bénin, alors qu'il atteignait presque le taux universel en Corée du Sud et à Singapour qui affichaient respectivement 96% et 112% en taux brut. En moins de deux décennies, au Bénin, les taux de scolarisation ont été presque doublés, passant ainsi de 26% à 50%. Du côté des pays asiatiques, où le niveau était déjà très élevé, des progrès substantiels ont été également observés en Corée qui a gagné des points de pourcentage pour se retrouver avec des taux de scolarisation brut au-delà des 100%, à l'instar de Singapour. En dépit de l'effort énorme accompli, les taux de scolarisation du Bénin n'atteignaient même pas en 2004, le niveau de scolarisation déjà réalisé par les pays asiatiques en 1960. On remarque ainsi aisément qu'en 1960, le taux de scolarisation est quatre (04) fois plus élevé en Corée et Singapour qu'au Bénin. Cette différence initiale dans les taux de scolarisation peut s'expliquer par le passé colonial des uns et des autres, à l'ancienneté du système éducatif, à la qualité de l'enseignement et le contenu des formations (qui pouvaient obtenir ou non l'adhésion des populations).

En termes d'infrastructures, nous remarquons par exemple que la Corée du Sud possédait en 1960 environ 4646 établissements primaires, presque autant que tous les pays de l'UEMOA réunis, où il existait approximativement 4783 établissements primaires. Paradoxalement, en Corée, on scolarisait à peu près 3,6 millions d'enfants alors que dans l'UEMOA, il n'y avait que 723 mille enfants scolarisés ; soit 5 fois moins que la Corée, bien qu'ils aient presque la même quantité d'infrastructures scolaires. Singapour, quant à lui, possédait 420 établissements environ en 1960, donc moins que le Bénin qui en avait près de 571 (cf. tableau 2). Curieusement, Singapour avait aussi quatre fois plus d'enseignants que le Bénin, bien qu'il soit moins peuplé. Cet état de chose peut tirer ses origines de la politique éducative de la période coloniale.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, dans les années 60, les deux pays asiatiques possédaient chacun plus d'infrastructures que tous ceux de l'UEMOA.

La Corée du Sud par exemple possédait environ 1410 établissements et Singapour 89. Alors que dans toute l'UEMOA, il n'y avait que 170 établissements d'enseignement secondaire et 18 au Bénin. Ces chiffres montrent qu'avec un niveau de population équivalent à celle de l'UEMOA, la Corée du Sud possédait huit (08) fois plus d'infrastructures. Singapour de son côté avait 5 fois plus d'établissements secondaires que le Bénin. Soulignons également que des écarts identiques existent en ce qui concerne l'enseignement secondaire technique. La Corée s'était dotée d'environ 430 établissements secondaires techniques alors dans toute l'UEMOA, il n'y en avait que 92 ; soit quatre fois moins. Avec 8 établissements d'enseignement technique, le Bénin est mieux lotis que Singapour qui ne possédait en 1960 que cinq (05).

En général, les différences de capacité d'accueil se traduisent par un écart en termes de nombre de personnels enseignants et d'élèves inscrits. De ce point de vue, au niveau du secondaire général, la différence dans la scolarisation se situe dans un rapport de 1 à 78 entre le Bénin et la Corée du Sud d'un côté, puis dans un rapport de 1 à 5 avec Singapour. Ce rapport de proportionnalité fait apparaître l'existence d'un écart plus grand entre la scolarisation dans l'enseignement secondaire que dans le primaire des deux groupes de pays. Ceci est contraire à ce qui est généralement mis en lumière dans beaucoup d'études qui situent la différence, entre ces deux groupes de pays, du côté de la scolarisation primaire. Ce résultat nous permet de comprendre un peu plus, pourquoi le problème de manque d'enseignants du primaire s'est souvent posé au Bénin.

Au niveau de l'enseignement supérieur, les différences de dotation en infrastructures sont aussi en rapport direct avec les résultats de scolarisation observés au niveau secondaire. Par exemple, en 1960, dans toute l'UEMOA, il n'existait que 2 institutions d'enseignement supérieur alors que pour un effectif de population comparable, la Corée du Sud possédait déjà 78 institutions d'enseignement supérieur. L'analyse des écarts entre les taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur, fait passer cet ordre d'enseignement en tête dans les éléments de distinction entre le Bénin et les pays d'Asie. En effet, le taux moyen de scolarisation supérieur est estimé à 0,02% au Bénin, contre 4,7% pour la Corée et 6% pour Singapour. Ce qui signifie que la Corée faisait 235 fois davantage de scolarisation dans l'enseignement supérieur que le Bénin et Singapour en faisait 300 fois plus.

Enfin, il est important de faire remarquer l'existence de différence de composition du public des étudiants. Ceci est d'autant plus important qu'il peut permettre d'expliquer la différence de capacité des différents pays en matière d'innovation technologique et technique d'une part, de croissance et transformation de la structure de leur PIB d'autre part.

2.2.2. Comparaison des types de ressources humaines

Easterly (2001, p. 106) affirme que les économies riches en juristes croissent moins vite que celles où abondent les ingénieurs. Car dans les premières, les incitations poussent les individus à opter pour des activités qui redistribuent le revenu plutôt que des travaux qui génèrent de la richesse. En conséquence, pour lui, l'éducation n'est payante que lorsqu'elle vise la création de richesse plutôt qu'à la redistribuer. Lin (2004), analysant le rôle de l'éducation supérieure sur l'économie de Taiwan, a trouvé qu'il existe effectivement une différence d'effet entre les travailleurs de diverses disciplines académiques sur la croissance dans les secteurs industriels où ils travaillent. Selon ses résultats, seuls les ingénieurs et les diplômés en sciences naturelles, jouent un rôle positif prééminent dans le processus de croissance économique. Les titulaires de diplômes de lettres ou sciences humaines ayant un effet négatif.

Or, au Bénin, on observe une prépondérance d'étudiants dans les filières des sciences humaines. En effet, jusqu'aux années 70, plus de 70% des étudiants béninois étaient en économie, droit et lettres ou en médecine, contre 30% environ en sciences techniques. Par contre, en Corée du Sud, c'est près de 50% des étudiants qui étaient en sciences techniques et 41% à Singapour.

Ces statistiques, en plus de la qualité et la quantité de ressources humaines qu'elles impliquent, permettent donc de comprendre, en partie, pourquoi au Bénin, contrairement aux pays asiatiques, la recherche scientifique et technologique est restée à l'étape embryonnaire, pour ne par dire inexistante. Cette situation est aggravée par le fait que parmi le peu de scientifiques formés pour le Bénin, nombreux sont restés en occident (nous reviendrons sur cet aspect dans la sous-section suivante).

Au total, en tenant compte du fait que : i) la création des premières écoles primaires au Bénin remonte seulement au milieu du XIX^{ème} siècle, alors qu'en Corée du Sud et à Singapour elles datent du XIII^{ème} siècle, ii) les premières universités du Bénin datent de la fin du XX^{ème} siècle, et du XIX^{ème} siècle dans les deux pays asiatiques, iv) les politiques éducatives (mode de financement, qualité, contenu des formations, etc.) respectives ont été très différentes ; on comprend aisément les différences de dotation et d'évolution du capital humain observées entre les deux groupes de pays. Bien que les éléments de coût et de gestion puissent, dans ce cas aussi, contribuer à expliquer, les différences en matière de scolarisation, nous pensons qu'ils ne sont pas forcément primordiaux pour comprendre ce qui précède.

Au regard du niveau initial et de l'évolution de la scolarisation dans les différents ordres d'enseignement depuis 1960 dans ces différents pays, on est conduit à situer les sources des divergences économiques, principalement dans la différence de qualité et de quantité de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Ceci, d'autant plus que l'écart de scolarisation dans le primaire et le secondaire, dans une moindre

mesure, s'est considérablement réduit au cours du temps. L'écart le plus important reste du côté de la scolarisation dans le supérieur de même que la qualité de la formation technique. Le rapport de l'OCDE (1998) sur l'éducation en Corée renforce cette analyse.

En effet, il est précisé dans le rapport que : « *La croissance du système éducatif coréen a été rapide à partir de la libération en 1945. Le taux de fréquentation a enregistré une hausse spectaculaire, accompagnée d'une progression parallèle du nombre des établissements, des enseignants et des installations. C'est ainsi que le nombre des écoles primaires a été multiplié par (03) trois, celui des établissements secondaires par 55 et celui des universités par plus de 140. L'expansion de l'éducation a contribué à satisfaire la demande de formation qui est très forte dans la population, et à satisfaire au principe d'égalité. Elle a également contribué à fournir à l'industrie une main-d'œuvre qualifiée* » (OCDE, 1998 ; p. 28).

Nous aboutissons pratiquement aux mêmes résultats en comparant le Bénin aux Philippines ou à la Malaisie qui avaient aussi, dans les années 60-70, un niveau de développement comparable. La Malaisie avait par exemple, en 1960, un PIB par habitant de 1600 \$, pour un taux de scolarisation de 89% au primaire, la Malaisie faisait 34,5% de scolarisation secondaire, alors que le Bénin, pour des taux de scolarisation primaire presque identique, fait deux à trois fois moins de scolarisation secondaire. Les tableaux 2 et 3 ci-après, présentent la synthèse des résultats.

Tableau 2. Statistiques scolaires et infrastructures en 1960

Pays →	Taux de scolarisation (%)			Effectif Enseignants			Infrastructures		
	C	S	B	C	S	B	C	S	B
Primaire	96	112	26	62207	8749	2185	4646	472	571
Secondaire	27	32	2	18370	2057	136	1410	89	18
Supérieur	4,7	6	0,02	6891	674	0	78	5	0

Source : BM, 2003 ; UNESCO, 2005 ; Moumouni (1998) et calcul de l'auteur, 2011.

C = Corée du Sud ; S = Singapour ; B = Bénin.

Nous devons reconnaître qu'il ne suffit pas que chaque pays dispose d'infrastructures et forme ses ressources humaines pour en avoir suffisamment pour sa croissance économique, surtout lorsqu'elles sont de bonne qualité. En effet, il est possible que malgré des efforts en matière d'éducation de sa population, un pays n'en bénéficie pas directement du fait de leur exode vers des destinations où ils pensent mieux rentabiliser et profiter de leurs compétences. Dans ce jeu, tous les pays ne sont peut-être pas égaux en raison de la différence de niveau de développement. Ce phénomène touche la plupart des pays au monde, mais à des échelles différentes, dans des domaines divers avec des ampleurs et effets variés.

Tableau 3. Rapports scolaires et infrastructures

Pays →	Rapport entre taux de scolarisation		Rapport entre infrastructures	
	C/B	S/B	C/B	S/B
Primaire	3,7	4,3	8,2	0,8
Secondaire	13,5	16	78,3	4,94
Supérieur	235	300	-	-

Source : BM, 2003 ; UNESCO, 2005 ; Moumouni (1998) et calcul de l'auteur, 2011.

C = Corée du Sud ; S = Singapour ; B = Bénin.

3. Déperdition du capital humain : « fuite des cerveaux »

Du point de vue théorique, les tenants d'une économie libérale, analysent la migration de ressources humaines, des pays sous-développés vers les pays développés, comme un phénomène normal dans un marché international. Selon eux, les compétences vont là où leur rémunération et leur productivité sont optimales. Les migrations des élites scientifiques et techniques répondent ainsi aux exigences d'un marché globalisé. Mais, elles s'inscrivent aussi dans des courants d'attraction et de répulsion façonnés par tout un ensemble de données à la fois économiques et sociales dans le pays d'origine comme dans le pays d'accueil. Les politiques sélectives des pays d'accueil ou le climat politique du pays d'origine étant un des aspects du phénomène. Même si on se sent impuissant face au phénomène ou qu'on adhère à la théorie libérale, on ne peut tout de même s'empêcher de regarder avec un certain intérêt ce que perdent aussi bien à court et moyen termes, les pays de départ. Il est évident, qu'à court terme, l'expatriation des élites constitue un investissement à fond perdu pour les pays de départ. Dans le cas spécifique des PVD, notoirement faiblement dotés, une perte à la marge a un effet dévastateur. Alors que dans un pays disposant d'une main d'œuvre qualifiée abondante dans un domaine, le départ de quelques uns, n'handicape en rien le processus d'accumulation local du capital humain et sa contribution à la croissance économique. Les optimistes estiment qu'à long terme, certains pays sous-développés peuvent bénéficier d'un retour sur investissement à travers le retour de bon nombre de leurs élites ayant accumulées de grandes et riches expériences à l'extérieur. Mais, lorsqu'on regarde ce qui s'est passé depuis plus d'une cinquantaine d'années au Bénin, rien ne laisse croire que ce soit demain la veille de pareil mouvement de retour. Même si le phénomène a pu être, à une époque, pareil pour les pays asiatiques émergents, ils ont tenté à leur manière d'y remédier par une politique volontariste. Quoiqu'elle ne soit pas parfaite, elle a produit des effets significatifs.

Sous l'hypothèse que les élites expatriées envoient une partie de leurs ressources accumulées à l'extérieur dans leur pays d'origine, les externalités liées à leur niveau de qualification quant à elle, peut représenter la majeure partie de la perte que subiront les pays d'origine. Il n'est pas rare de voir par exemple des ressortissants de PED contribuer à des innovations majeures dans leur domaine de

compétence dont les retombées directes ou indirectes ne profitent nullement à leur pays d'origine. Or, les situations inverses sont très rares.

Tableau 4. Pourcentage de population hautement qualifiée (PHQ) née dans l'UEMOA et résidant dans les pays de l'OCDE (2000)

Pays de naissance	Nombre d'expatriés	Dont hautement qualifiés	Taux d'émigration de la PHQ
Bénin	13669	43,8	9,6
Burkina-Faso	6237	38,4	14,3
Côte d'Ivoire	58843	27,5	9,8
Guinée Bissau	29449	12,7	Nd
Mali	45034	12,6	19,7
Niger	4948	38,0	10,5
Sénégal	104715	23,1	28,6
Togo	18024	36,3	Nd
Total/Moyenne	280919	26,39	14,13

Source : Extrait de Gaillard & Gaillard, 2006. Nd : non disponible.

Le taux d'émigration utilisé ici est, pour un pays donné, le rapport entre le nombre de personnes hautement qualifiées qui, nées dans ce pays, résident dans un pays de l'OCDE et le nombre des personnes hautement qualifiées nées dans ce pays (y compris ceux qui ont émigré vers les pays de l'OCDE).

En pourcentage des populations nationales hautement qualifiées (qu'elles résident dans leur pays d'origine ou à l'étranger) les chiffres de l'OCDE confirment que les pays de l'UEMOA font face à un impressionnant taux d'émigration de leurs élites. Et pour de nombreux pays, ces données indiquent que l'importance relative et même absolue de ces migrations est excessive. L'anecdote¹ des médecins béninois qui sont plus nombreux en France qu'au Bénin est bien connue pour avoir été abondamment utilisée lors de l'élection présidentielle française de 2007.

Au-delà de toutes les causes² qu'on évoque pour expliquer la situation d'exode des élites des pays pauvres, le retournement de la tendance ne pourra s'opérer qu'au prix d'une action coordonnée en faveur du développement et du renforcement des capacités nationales, notamment dans les domaines de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la santé. La Corée du Sud, Singapour et Taïwan par exemple, ont réussi à récupérer, dans les années 60, nombre de leurs nationaux

¹ Il est possible que cette anecdote ne soit pas totalement juste parce que basée sur des statistiques officielles incomplètes. En effet, les centaines de médecins qui sortent chaque année de la faculté de médecine du Bénin, ne s'inscrivent pas systématiquement sur le tableau de l'ordre des médecins en raison peut-être du coût financier que cela représente. Si bien qu'on se retrouve avec des statistiques officielles du tableau de l'ordre des médecins qui ne reflètent pas la réalité. Par contre, pour certaines spécialités médicales, il est vrai qu'on retrouve plus de Béninois exerçant en France qu'il y en a au Bénin.

² Coupes sévères opérées dans les budgets publics de recherche et d'enseignement supérieur, inexistance ou dégradation des infrastructures techniques et scientifiques, faible densité et qualité du personnel scientifique, bas salaires et irrégulièrement payés dans certains cas, etc.

qualifiés expatriés, mais au prix d'une politique d'aide au retour parfois outrageusement avantageuse (Yoon, 1991 ; Tzeng, 2006). Mais l'expérience aidant, ils ont compris que, pour attirer les expatriés, il ne fallait pas créer un favoritisme outrancier mais plutôt chercher à améliorer les conditions de la pratique de l'enseignement et de la recherche, ce qui impliquait, entre autres, l'amélioration des infrastructures, la remise en cause des modes de fonctionnements administratifs, etc. Cela ne pouvait se faire sans moyens financiers ni sans volonté politique (Gaillard et Gaillard, 2006). Choi (2000) confirme le fait que le retour des élites expatriées ne s'opère qu'au prix d'un effort systématique soit du gouvernement ou du secteur privé. La création par l'Etat d'institut de science et technologie en Corée en 1966 a été l'occasion pour attirer les élites expatriées et retenir ceux qui pourraient être tentés de s'expatrier. Cette politique a également permis de créer et de maintenir une grande communauté scientifique de haut niveau à Taiwan. Ndiaye (2007) cite également l'exemple de la Chine, qui depuis les années 80, a mis en œuvre de vastes programmes de création de réseaux locaux pour favoriser le retour de leurs scientifiques de la diaspora, en œuvrant de sorte que ceux qui reviennent trouvent de réelles opportunités grâce notamment à des investissements, dans les secteurs de la science et de la technologie. Ainsi, ceux qui reviennent peuvent facilement s'insérer dans ces structures. La stratégie a consisté à améliorer la qualité des instituts de recherche et de formation dans le pays, pour les rendre attractifs, pour les nationaux qui sont à l'étranger. Les résultats selon l'auteur, sont probants. Car, alors que dans les années 60, les cadres de ce pays, formés aux USA qui rentraient, représentaient 16%, dans les années 80, ils étaient passés à 75%.

Si d'un côté, nous avons constaté qu'il ne suffit pas de former ou de financer la formation de haut niveau pour sa population pour disposer de leurs compétences, nous devons reconnaître qu'il ne suffit pas non plus que des recherches ou inventions soient réalisées pour qu'elles se traduisent en source de croissance économique. Il faudrait aussi que les populations se l'approprient et l'utilisent. Pour se faire, il est indispensable que l'innovation leur soit accessible financièrement mais aussi à travers une langue qu'elles maîtrisent. C'est en cela que le niveau d'instruction ou d'alphabétisation de la population jouent un important rôle dans la vulgarisation de la technologie pour l'amélioration de la productivité des individus. Dans ce domaine, existe-t-il une différence entre le Bénin, la Corée et Singapour ?

Lorsque dans une population, les langues d'instruction, d'alphabétisation et de communication courante ne sont pas les mêmes, il est à craindre que cela crée un obstacle à une large diffusion des connaissances et des technologies dans toutes les couches. Malheureusement ce facteur de blocage n'est pas souvent pris en compte dans les analyses de la qualité et de la synergie entre ressources humaines, innovation et croissance économique des pays. Nous faisons donc ici, une brève analyse de la situation des différents pays. En ce qui concerne la Corée du Sud et

Singapour, la langue officielle d'instruction coïncide avec celle d'alphabétisation, tout au moins depuis leur indépendance respective. Du coup, la langue de transmission des connaissances est unique pour toutes les couches de la population. La Corée a néanmoins connu plusieurs périodes de colonisation qui ont entraîné de fréquents changements de langue d'instruction allant du Coréen traditionnel au japonais en passant par le chinois. Mais sous la colonisation japonaise, la politique de scolarisation visait à « faire des Coréens, des Japonais à part entière » (ce contre quoi ils se sont évidemment opposés) contrairement à ce qui s'est produit dans les colonies françaises où les « indigènes » étaient considérés comme des citoyens entièrement à part. Du coup, au Bénin, on retrouve un double barrage à la transmission fluide des connaissances entre les différentes catégories de la population. En effet, la langue officielle et d'instruction est différente des langues d'alphabétisation et de communication courante (multiples langues locales). De plus, ceux qui sont scolarisés ou instruits ne sont pas, dans leur immense majorité, alphabétisés (en langue locale) et donc incapable de transmettre aisément leurs connaissances ne serait-ce qu'aux alphabétisés. De fait, on assiste à une évolution en parallèle entre les trois sous-groupes de la population (scolarisés, alphabétisés et analphabètes) qui ne profitent pas, ou ne peuvent pas de manière sûre se transmettre des connaissances. Or, la production et l'amélioration des biens et services en vue de la croissance économique, supposent que les progrès techniques et scientifiques obtenus soient divulgués et utilisés par la majeure partie de la population visée.

Il est admis qu'aucun progrès économique significatif et durable n'est possible s'il n'existe un climat social et politique apaisé et une bonne gouvernance. Stiglitz et Charlton (2005), affirment que l'industrialisation rapide du Japon, de l'ère Meiji au début du XX^e siècle, a également été le résultat d'une conjonction de facteurs intérieurs (création d'institutions politiques stables) et de l'adoption de la technologie occidentale. Au regard de l'hétérogénéité du rendement du capital humain dans l'espace, certains auteurs³ soutiennent que, la productivité du capital humain est, plus que celle d'autres facteurs, sensible aussi bien à l'environnement socio-économique que la stabilité des institutions politiques. Or, le Bénin a brillé par son instabilité politique contrairement aux deux pays asiatiques⁴.

4. Conclusion

Au regard du stock de capital humain dont disposait le Bénin en 1960, de l'infrastructure d'enseignement, de la prédominance des formations sociales sur les formations scientifiques, il est prévisible qu'en un demi-siècle le pays ne pouvait pas se développer. En effet, il est apparu qu'en dessous de 5% de scolarisation dans le supérieur, de 30% dans le secondaire et de 90% dans le primaire, il est évident

³ Voir par exemple Dessus (1998) ; Goodrich (1991) ; Barro (2000) ; etc.

⁴ Voir Quenum (2010).

que le pays ne peut prétendre à un décollage économique en moins de trois (03) décennies. De plus, il faut pouvoir compter sur une bonne masse de scientifiques (entre 40 et 50% des diplômés du supérieur). A l'heure actuelle, le Bénin avec des taux de scolarisation avoisinant 90%, au primaire, 40% au secondaire et 5% au supérieur pouvait espérer parvenir à un décollage économique dans les trente prochaines années. Seulement, la composition en différentes spécialités (technique et sociale) de ses étudiants ne permet pas de prédire une émergence économique à brève échéance. Aujourd'hui, il est admis que les chercheurs du Sud doivent produire des connaissances pour le Sud afin de mettre leurs pays en capacité de décider des orientations et des stratégies de leur développement. Or, la fuite des cerveaux, affaiblit doublement notre pays. Elle affaiblit l'économie et le système éducatif. En effet, lorsque les meilleures ressources humaines partent, ce sont les possibilités de recherche scientifique et de renforcement des capacités du personnel enseignant, au niveau local, qui se réduisent.

Références bibliographiques

- Aubert Jean-Eric, (2005). « L'Afrique face à l'Economie fondée sur la connaissance ». World Bank Institute, Juillet.
- Banque Mondiale (2003). « *Rapport Mondial sur le Développement* », Oxford University Press, New York.
- Banque Mondiale, (1993). « *East Asian Miracle* », Oxford University Press.
- Barro Robert, (2000). « Education and Economic Growth », (en ligne sur :<http://www.oecd.org/dataoecd/5/49/1825455.pdf>).
- Choi Hyaewool, (2000). Reverse Brain drain: "Who gains or Loses ?", Center For international Higher education, Boston Collège.
- Dessus Sébastien, (1998). « Analyses empiriques des déterminants de la croissance à long terme », thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Paris I.
- Easterly William, (2001). « *Les pauvres sont-ils condamnés à le rester ?* », traduit de l'américain par Aymeric Piquet-Gauthier, éditions d'Organisation, groupe Eyrolles (2006), (l'édition original de ce livre a été publiée aux Etats-Unis sous le titre *The Elusive Quest For Growth*, par The MIT Press (2001).
- Gaillard Annie-Marie et Gaillard Jacques, (2006). « Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement en Afrique : un déficit global », in *Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*, Centre Populaire et Développement (CePeD), édité avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères, DGCID, Pilon Marc (éditeur Scientifique), (p. 37-65) ; Paris.
- Goodrich Sara, (1991). « Foreign investments and political instability », Senior thesis, Havard College, Cambridge, Mass.

- Lin Tin-Chun, (2004). "The role of higher education in economic development: an empirical study of Taiwan case", *Journal of Asian Economics* 15, 355-371.
- Mankiw N. Gregory, Romer David et Weil N. David, (1992). "A contribution to the empirics of economic growth", *The Quarterly Journal of Economics*, 107, 407-437, May, MIT Press.
- Mialaret G. et Vial Jean, (1981). « Histoire Mondiale de l'éducation, de 1815 à 1945 » 1^{ère} édition, PUF, Paris.
- Mingat Alain, (1997). « Qu'ont fait en éducation les pays d'Asie qui ont réussi sur le plan économique ? Les Notes de l'Institut de Recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU), Dijon.
- Moumouni Abdou, (1998). « L'éducation en Afrique », Présence africaine édition, Paris.
- Ndiaye Ah. Lamine, (2007). « Les systèmes d'enseignement supérieur des pays francophones d'Afrique subsaharienne : état des lieux, tendances de l'évolution », atelier de formation à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur de l'Association des Universités Africaines, Décembre, Yamoussoukro.
- OCDE, (1998). « Examen des Politiques Nationales d'Education : Corée », Paris.
- PNUD, (2006). "Human Development Report 2006: beyond scarcity, Power, poverty and the global water crisis". Published for the United Nations Development Programme; 1 UN Plaza, New York, 100017, USA available on [<http://hdr.undp.org>] ref. du 10-12-2007.
- Quenum Venant Célestin (2010). « Financement public des systèmes éducatif dans les PVD et croissance économique » ; Editions Universitaires Européennes, p. 274, Allemagne.
- Stiglitz Joseph E. et Charlton Andrew, (2005). « Pour un Commerce Mondial plus Juste », traduit de l'anglais américain par Paul Chemla, Fayard, France.
- Tzeng Rueyling, (2006). "Government policy and corporate strategies for global talent searches in Taiwan". *Asian Population Studies*, Volume2; Issue 3 November, p. 239-256.
- UNESCO, (2005). « Education Pour Tous : l'exigence de qualité » Rapport mondial de suivi sur l'EPT, édition UNESCO, France.
- Young A., (1995). "The tyranny of numbers: confronting the statistical realities of the East Asian growth experience", *Quarterly Journal of Economics*, 110, 641-680.